



Bulletin entièrement consacré aux finances et aux travaux.



LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement

Recettes :	1 261 725 € 29
Dépenses :	1 209 142 € 03
Excédent :	52 583 € 26
Excédent reporté :	98 090 € 14
Excédent de clôture :	150 673 € 40

Section d'investissement

Recettes :	57 517 € 90
Dépenses :	165 663 € 96
Déficit :	108 146 € 06
Excédent reporté :	68 497 € 01
Déficit de clôture :	39 649 € 05

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'investissement

Recettes :	44 125 € 84
Dépenses :	42 346 € 97
Excédent :	1 178 € 87
Déficit reporté :	14 508 € 39
Déficit de clôture :	12 729 € 52

Le prix du m3
assaini reste
inchangé à 1,25 €

Section d'exploitation

Recettes :	147 111 € 69
Dépenses :	93 021 € 70
Excédent :	54 089 € 99
Déficit reporté :	2 302 € 69
Excédent de clôture :	51 787 € 30

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 BUDGET SIAEP (Syndicat Intercommunal Eau Potable)

Section de fonctionnement

Recettes :	243 057 € 05
Dépenses :	238 920 € 20
Excédent :	4136 € 85
Excédent reporté :	68 508 € 58
Excédent de clôture :	72 645 € 43



Section d'investissement

Recettes :	125 405 € 02
Dépenses :	289 603 € 69
Déficit de clôture :	161 198 € 67

En 2009, le tarif du m3 d'eau consommé
reste inchangé à 1 €.

L'abonnement annuel compteur passe de
17,34 € à 18 €.

BUDGET PRIMITIF 2009 COMMUNE

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général :	317 583 €
Charges de personnel et frais assimilés :	599 254 €
Virement à la section d'investissement :	129 000 €
Dotations aux amortissements des immobilisations :	13 388 €
Autres charges de gestion courante :	173 275 €
Intérêts et charges financières :	30 805 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2009 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 263 305 €

Recettes de fonctionnement

Résultat de fonctionnement reporté :	150 673 €
Atténuations de charges :	38 800 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses :	46 137 €
Impôts et taxes :	492 089 €
Dotations, subventions et participations :	480 606 €
Revenus des immeubles et produits divers :	55 000 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2009 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 263 305 €

Recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement :	129 000 €
Fonds de compensation de la TVA :	64 423 €
Matériel de transport :	7 069 €
Autres immobilisations corporelles :	6 320 €
Défense incendie Champaul DGE :	1 814 €
Département travaux salle du conseil :	11 848 €
Etat et département cours des écoles :	30 448 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2009 RECETTES D'INVESTISSEMENT : 258 820 €

Dépenses d'investissement

Solde de la section d'investissement :	39 649 €
Emprunts :	55 743 €
Matériel pour la bibliothèque :	1 500 €
Chalet, bancs, vidéoprojecteur, gazinière école :	11 000 €
Ordinateurs et logiciels mairie :	5 000 €
Travaux de bâtiments et espace enfance jeunesse	9 608 €
Sécurité groupe scolaire :	5 000 €
Amendes de police à rendre :	40 000 €
Panneaux voirie pour sécurité personnel technique :	3 000 €
Bancs de touche :	3 100 €
Eclairage public :	2 055 €
Aménagement des cours d'école :	62 000 €
Mobilier école et tables espace associatif :	3 720 €
Reboisement :	5 635 €
Pluvial :	11 810 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2009 DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 258 820 €



Comme la municipalité s'y était engagée pour cette année, les taux communaux des taxes de fiscalité locale ne sont pas augmentés.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2009

◆ Réfection totale des deux cours d'école et remplacement des clôtures de l'école maternelle. Les travaux ont commencé par l'abattage des peupliers devenus trop dangereux en cas de tempête.

Ils se poursuivront pendant les vacances scolaires.

◆ L'école primaire sera dotée d'un vidéo-projecteur.

◆ Les portes d'entrée de la mairie, défectueuses, ont été remplacées, afin de gagner en isolations thermique et phonique.

◆ Place de la République, un chalet sera construit et mis à disposition des associations afin de faciliter l'organisation des diverses manifestations.



◆ Les footballeurs remplaçants peuvent désormais s'abriter au bord du terrain.

◆ Deux bancs en béton seront installés dans l'enceinte des courts de tennis.

◆ Les travaux de la mini station d'épuration du Pont Saint Ours débuteront en juin 2009.

◆ La cuve chlorure ferrique de la station d'épuration, hors d'usage, sera remplacée.

ZOOM TRAVAUX

Sécurité aux abords de l'école élémentaire :

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école élémentaire, la municipalité a étudié la meilleure solution possible avec un coût raisonnable. Il a ainsi été voté au budget 2009 une somme de 5000 € qui permettra d'installer, Impasse Pierre Malardier, deux ralentisseurs de part et d'autre du portail d'entrée de l'école. Des barrières seront également installées à la sortie du porche afin de couper l'élan des enfants avant la traversée de l'impasse. Enfin des panneaux de signalisation rappelleront aux automobilistes qu'ils traversent une zone sensible imposant la plus grande prudence.

Un bilan de la mise en œuvre de ce dispositif sera fait un an après l'installation afin d'en vérifier l'efficacité.

Surpresseur du Champaul :

Le surpresseur installé au Champaul a été mis en route. Alors que les deux pompes fonctionnaient correctement, les habitants n'ont malheureusement constaté, au départ, aucune amélioration de la pression. Après une étude réalisée par des personnes compétentes, il apparaît que le choix qui avait été fait au niveau des pompes n'était ni judicieux ni suffisant. Ainsi il n'avait pas été tenu compte de la configuration du terrain, de la longueur du réseau à alimenter et du nombre d'abonnés.

Nous avons donc dû revoir cette installation et changer les pompes. D'un débit de 5 m³/h, il a fallu passer à un débit de 15 m³/h. Cela permettra d'avoir une pression supérieure à 2 bars. Cette opération entraînera un surcoût de 7465,43 €. Cependant, ce remplacement était nécessaire pour la satisfaction des abonnés de la rue du Champaul, au nombre de soixante-dix neuf, qui bénéficiaient d'un réseau de distribution d'eau potable avec une pression très faible et donc très insuffisante.



Travaux
d'élagage
après la
tempête
du 10
février
2009



Début des travaux dans les cours d'école



Réparation d'une fuite d'eau

Le fleurissement de
la commune



COMMUNICATION

Coordonnées téléphoniques du Maire et des Adjoint :

Huguette JUDAS, Maire :	03 86 60 42 12 ou 06 82 55 29 52
Annie-Pierre LEMAITRE, 1er Adjoint :	03 86 37 01 00 ou 06 59 14 65 55
Olivier DECAUX, 2e Adjoint :	03 86 38 54 96
William DELMOTTE, 3e Adjoint :	03 86 37 05 99
Isabelle THILLIER, 4e Adjoint :	03 86 38 52 72
Daniel CHALENCON, 5e Adjoint :	03 86 38 54 98

RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE SUR : www.urzy.fr